

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU Mardi 30 Mars 2021

Étaient présents :

Madame MEUNIER-CHANUT, Maire,
Madame BOURGEON, adjointe aux affaires scolaires,
Monsieur VITTEAUT, DDEN,
Mesdames BONNAVENT, MARLET, RAYMOND, représentantes de parents d'élèves,
Monsieur SIMON, représentant de parents d'élèves,
Madame FOUQUET, enseignante,
Messieurs COING, MASNIÈRES, enseignants.

Étaient excusés : Monsieur PERRIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mesdames CATHELIN, PACAUD, enseignantes,
Madame LETOUZEY, représentante de parents d'élèves

Secrétaires de séance : Messieurs COING et SIMON

La séance est ouverte à 18 heures 50

1 - Effectifs prévisionnels de l'école pour la rentrée 2020

Actuellement, les effectifs sont de 76 élèves.

A la rentrée, les effectifs devraient être quasi identiques (80).

Actuellement la répartition serait de : 18 CP, 17 CE1, 13 CE2, 14 CM1 et 18 CM2. Nous n'avons pas encore pris de décision quant à la constitution des classes.

Le passage en classe supérieure se fait par décision en conseil de cycle, une proposition écrite est faite aux parents qui ont 15 jours pour se décider. Passé ce délai, en l'absence de réponse, la proposition est considérée comme acceptée.

Les notifications de maintien / passage se feront aux alentours du 10 mai (1^{ère} info au 25 mars). Les demandes de maintien sont faites actuellement, ce qui est très tôt car l'année est loin d'être terminée.

2 – Modalités d'inscription au CP pour la rentrée prochaine et rentrée en 6ème

★ Pour les enfants déjà scolarisés à Fontaines, l'inscription sera faite directement auprès de la directrice de l'école élémentaire. Si la situation le permet, je recevrais les parents pour une réunion de présentation du CP, début juin et je ferais les inscriptions après le 20 juin sur rendez-vous. Un courrier sera adressé sous peu aux futurs parents de CP. J'ai déjà effectué des inscriptions de nouveaux arrivants.

Pour les nouveaux arrivants, une attestation de domicile devra préalablement être délivrée par la municipalité.

Documents nécessaires : une photocopie du livret de famille et des pages de vaccination du carnet de santé.

★ Concernant la rentrée au collège, les enfants habitant Fontaines ont toujours le choix entre le collège Louise Michel de Chagny et Jacques Prévert de Chalon-sur-Saône. C'est le lieu de résidence de l'enfant qui fixe le collège. Les choix s'effectuent actuellement.

Nous n'avons aucune certitude que les portes-ouvertes des collèges puissent se faire.

Les inscriptions définitives se feront après notification des attributions des collèges vers le 18 juin.

3 – Rythmes scolaires

L'organisation des rythmes scolaires est à valider tous les 3 ans mais l'an passé du fait de la pandémie, elle a été reconduite tacitement.

Il nous faut donc revoter cette année pour cette organisation. Comme aucun sondage n'est passé, nous allons donc procéder au vote pour une reconduction à l'identique de l'organisation de la semaine scolaire, soit 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h35 à 11h45 et de 13h35 à 16h45. Qui est contre ? 0 Qui s'abstient ? 0 Qui est pour ? unanimité
L'organisation est donc reconduite pour une période de 3 ans.

4 – Informatique - Copieur

Je rencontre de gros soucis informatiques depuis quelques temps et notamment depuis début janvier. Après plusieurs mails au retour des vacances de Noël, il a tout de même fallu attendre le 5 février pour avoir une réponse puis une intervention d'Aurélien et encore les problèmes sont loin d'être résolus puisque la semaine dernière Aurélien est encore passé mais ce qu'il a fait ne tient pas. Il est vraiment compliqué de travailler dans ces conditions même si je sais qu'un nouvel ordinateur est en commande dans le plan numérique de la maternelle mais il ne sera disponible qu'au mois de septembre prochain donc cela fait long..... → *Le budget a été voté la semaine dernière. Mme Bourgeon voit Aurélien jeudi et elle devrait pouvoir m'apporter une réponse vendredi.*

Il y a un nouveau plan de relance en matière d'équipements informatiques. La municipalité a décidé d'y répondre. Nous avons donc monté un projet afin de demander le financement de 4 ordinateurs portables et de 2 ETI en remplacement du matériel obsolète que nous possédons ainsi que l'attribution de 15 ipad. La dépense totale serait de 13 646,00€, la part à charge pour la municipalité sera de 4 263,00€. Nous la remercions pour cet investissement.

Nous rencontrons également des soucis avec le copieur de l'école qui effectue des copies de très mauvaises qualités : les images, le lignage ne passent pas. Nous sommes parfois obligés de l'éteindre et de le rallumer car la machine ne respecte pas ce qui est demandé. → *Il s'agit d'un contrat de location sur plusieurs années et qui coûte très cher, cependant Mme Le Maire va regarder ce qu'il en est exactement.*

5 – Projets du 2^{ème} trimestre

PROJET PHOTOS pour les classes de CM

En lien avec le musée Niepce, intervention d'un animateur du musée et d'un photographe autour d'un projet intitulé "Revisitez la photographie de classe" .

23 février : analyse photos de classe et comment la revisiter

3 mars: venue du photographe Guillaume AMAT pour concrétiser 1 ou plusieurs photos

23 mars : séance annulée suite au piratage du système informatique du Grand Chalon.

BIBLIOTHÈQUE de Fontaines

Les classes de CP, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont quasiment terminé de lire leurs livres et ont élu leur livre préféré. Résultats en juin.

Du fait des 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine, les classes de CM vont illustrer des fables. Leurs représentations seront exposées à la bibliothèque

SEMAINE DES MATHS

Les classes de CP, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé au «Kangourou / Koala des maths» le jeudi 18 mars. C'est un concours national qui fait principalement appel à la logique mathématique. Les résultats seront donnés vers le 14 mai.

CARNAVAL

Malgré la pandémie, nous avons maintenu notre carnaval à l'école sans brassage d'élèves le 18 mars.

PHOTOS :

Ce jour, mardi 30 mars venu de la photographe pour la prise de photos individuelles + classe. Nous n'avons pas fait les fratries pour éviter le brassage d'enfants. Vous devriez avoir les bons de commandes jeudi ou vendredi.

EPS :

Nous pouvons désormais reprendre les activités sportives en intérieur, dans le gymnase, dans le

strict respect de la distanciation physique (2 m) et ces activités doivent être de faible intensité. Il n'est pas vraiment évident de faire respecter ces fameuses distances.

À VENIR

- 08/04 fête des 100 jours de classe pour les CP.
- Classe verte : Le projet initialement prévu à Albiez-le-vieux du 17 au 21 mai a été validé par l'inspection mais afin de mettre quelques chances de notre côté et pouvoir partir, sur conseil de la conseillère pédagogique, **nous avons repoussé les dates du 14 au 18 juin**. Le budget est de 11 541€. Les Claquins avaient versé une subvention de 1700€ l'an passé et la municipalité devrait verser 2000€

6 – Travaux - Ménage

Nous avons toujours des soucis dans les sanitaires filles à l'étage, le détecteur de présence ne fonctionne pas l'après-midi et elles n'ont donc pas de lumière dans les WC. Cela a été signalé mais cela continue, il doit y avoir un faux contact. La commission électricité est pourtant passée le 24 mars et cela devait être signalé.

Depuis le 9 mars, (enfin cela date même des vacances de février), je demande à ce que les cantonniers puissent terminer de fixer les meubles et de mettre du contre plaqué sur les étagères dans la future bibliothèque. Cela n'est toujours pas fini, nous aimerions vraiment pouvoir aménager cette pièce avant que les livres ne s'abîment, cela serait vraiment dommage. Nous avons toujours un souci avec le robinet PMR qui se bloque et fuit (signalé au 6 janvier). Ce robinet ne donne que de l'eau froide les enfants ne veulent plus l'utiliser, tellement elle est froide, ce que je confirme.

Ce qui m'ennuie le plus, c'est de ne pas avoir de réponse quant à la possibilité de réalisation de ces travaux. → *Mme Bourgeon va voir avec M. Bugaud ce qu'il en est.*

Ménage, alors là c'est un gros souci. Par exemple, la future bibliothèque que monsieur Masnières utilise 1 fois par semaine n'a été lavée qu'une seule fois depuis le mois de janvier pendant les vacances de février et parce que je l'ai demandé. Pour la salle du RASÉD, que nous utilisons trop, il a été demandé à ce que ce soit l'enseignante qui nettoie sa salle. Ce n'est pas à nous de le faire et elle n'a pas le temps, elle fait 3 écoles sur la matinée. La dame de ménage a 5 minutes pour nettoyer cette salle, on lui a dit de survoler. Les dames n'ont pas assez de temps pour faire tout ce qu'elles ont à faire : elles désinfectent les tables mais n'ont pas le temps de faire les chaises. Régulièrement, je remets du papier, du savon dans les sanitaires car elles n'ont pas eu le temps. (Concernant l'utilisation du papier essuie-main, il est vraiment de mauvaise qualité, ce qui fait que les élèves en utilisent beaucoup afin d'avoir les mains bien sèches.) Elles estiment qu'il leur faudrait entre 15 à 20 minutes de plus afin de pouvoir assurer un ménage correct.

On nous reproche d'avoir 4 classes et d'utiliser 7 salles alors qu'en maternelle, il y a 3 classes et 6 salles d'utilisées et du ménage de fait partout. Donc, nous ne comprenons pas vraiment ???

Pendant que nous en sommes aux points « municipalité », je reviendrai sur l'ouverture du portail qui doit avoir lieu à 8h35 et non avant (cela est arrivé plusieurs fois) car nous n'ouvrons pas les portes d'entrée dans l'école avant et s'il y a un accident, c'est votre responsabilité qui sera engagée et non la nôtre. De plus, j'ai cru comprendre que vous n'appréciez pas lorsque je n'ouvre pas le portail car l'élue n'est pas là mais nous ne pouvons pas car : la garderie ayant déjà envoyé les élèves puisque les dames doivent assurer leur service en maternelle, nous avons donc la responsabilité des élèves présents que nous ne pouvons laisser seuls en classe.

7 – Comptes de la coopérative

Au 30/03/2020, le solde est de 6 496,51€.

8 – Questions des parents

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50

R.FOUQUET,
Directrice

D.COING – G.SIMON,
Secrétaires de séance

R. FOUQUET